



**Conseil communal de Gimel**  
**Séance du mardi 27 mars 2018**  
**A 20h15 au foyer de la grande salle**

Présidence : M. Alain Bussard, Président

Le Président souhaite la bienvenue à Madame la Syndique, à Mesdames et Messieurs les Municipaux, à Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux et à la presse pour cette séance et remercie chacun du temps consacré aux affaires communales.

Il donne ensuite la parole aux scrutateurs pour l'appel.

Excusé(e)s : Mmes Amandine Coullard-Descos et Aude Dupuis, MM Thomas Baeriswyl, Nicolas Boillat, Jean-Jacques Clerc, Frédéric Debonneville et Guillaume Saouli

Absent : Thierry Moix

Le quorum est atteint

Le Président ouvre la séance.

Il demande s'il y a une observation ou une proposition de modification de l'ordre du jour.

1. Assermentation d'un conseiller
2. Adoption du procès-verbal du 29 janvier 2018
3. Communication du bureau
4. Préavis N° 01-2018 : « Autorisation de travaux – Aménagement du chalet du Mont-Bally, réfection du chemin d'accès et approvisionnement en eau : Demande de crédit »
5. Nomination du secrétaire
6. Informations de la Municipalité
7. Divers et propositions individuelles

Il n'y a aucune observation. Le Président passe au point 1 de l'ordre du jour.

**1. Assermentation d'un conseiller**

Le Président invite Monsieur Julien Wolf à s'avancer et à prêter serment.



## 2. Adoption du PV du 29 janvier 2018

Jean-Claude Magnin : en page 2, le PV est accepté avec une abstention, et non à l'unanimité.

Le PV, avec sa modification, est accepté avec une abstention. Le Président remercie sa rédactrice.

## 3. Communication du bureau

Courrier :

- Une lettre remerciant les Conseillers communaux du versement des jetons de présence en faveur du téléthon a été adressée ;
- L'UCV a édité un manuel d'introduction à la « Gestion financière communale » adressé aux exécutifs et aux législatifs des Communes. Son prix est de Frs. 35.-. Les personnes intéressées sont priées de venir s'inscrire après la séance. La municipalité mettra un exemplaire à disposition des commissions des finances et de gestion.

Informations :

- Les vendredi, samedi et dimanche 2, 3 et 4 février 2018 a eu lieu le Foot Indoor ;
- Les votations fédérales du 4 mars 2018 se sont bien déroulées. Le Président remercie le bureau pour son travail efficace ;
- Le dimanche 11 mars s'est déroulé, avec succès, le Trophée du Marchairuz organisé par le Ski-Club de Gimel ;
- Le samedi 17 mars 2018, le Carnaval de Gimel a eu un vif succès ;
- Serge Kursner, Conseiller communal et M. Rudolf Dummermuth de la fromagerie de Gimel ont obtenu la médaille d'or dans leur catégorie, au concours mondial de fromages (« *World Championship Cheese Contest* ») qui a eu lieu du 6 au 8 mars 2018 à Madison (Wisconsin) aux États-Unis. Ils ont confectionné l'un des 20 meilleurs fromages au monde<sup>1</sup>.

Les dates à retenir :

- Du 24 mars au 15 avril, les fontaines de Pâques peuvent être admirées. Le vendredi 30 mars à 14h00, une balade pour les découvrir organisée également par l'ADIG ;
- Le samedi 14 avril a lieu le concert annuel du Chœur d'Hommes « *l'Harmonie* » Gimel-Yens ;
- Le samedi 28 avril, le repas de soutien de la Fanfare de Gimel est organisé ;
- Le mardi 5 juin à 17h30 a lieu la visite du nouveau collège ;
- Le mercredi 19 septembre se déroule le tir annuel du Conseil.

## 4. Préavis N° 01-2018 : « Autorisation de travaux – Aménagement du chalet du Mont-Bally, réfection du chemin d'accès et approvisionnement en eau : Demande de crédit »

Le Président passe la parole à la Municipalité pour la lecture du préavis.

---

<sup>1</sup> Pour plus de précisions, se référer au journal « *24 heures* »



Philippe Rezzonico lit les conclusions du préavis municipal :

*« En conclusion de ce qui précède, la Municipalité vous demande, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Conseillers de bien vouloir prendre les décisions suivantes :*

- *Vu le préavis No 01-2018 de la Municipalité ;*
  - *Ouï le rapport de la Commission ad hoc ;*
  - *Ouï le rapport de la Commission des finances ;*
  - *Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;*
1. *D'autoriser la Municipalité à soumettre ces travaux à l'enquête publique ;*
  2. *D'autoriser la Municipalité à entreprendre les travaux d'aménagement du chalet du Mont-Bailly, la réfection du chemin d'accès et l'approvisionnement en eau selon le devis estimatif des bureaux Montanum et J. Ansermet ;*
  3. *D'allouer un crédit maximum de CHF 387'000.- TTC, subventions fédérales et cantonales non déduites, pour exécuter ces travaux ;*
  4. *De financer ce crédit par un emprunt correspondant au montant définitif des travaux déductions fédérales et cantonales comprises, mais au maximum CHF 387'000.- aux meilleures conditions actuelles du marché ;*
  5. *D'amortir ces travaux sur une période de 30 ans ;*
  6. *De prendre acte que ces travaux, en l'état actuel, subventions fédérales et cantonales non déduites, entraîneront des charges d'exploitation supplémentaires d'un montant estimé à CHF 167'770.-*

*Adopté par la Municipalité dans sa séance du 13 mars 2018. »*

La Commission ad hoc est nommée : Eric Marchese, Sandrine Winkelmann, Michel Monod, Christophe Pasche et Jean-Michel Renaud. Les suppléants suivants sont nommés : Antonio Felgueiras et Jean-Jacques Clerc.

Le Président prie les Commissions des finances et ad hoc de venir chercher leur enveloppe en fin de séance.

Les rapports sont attendus pour la dernière séance, soit le jeudi 28 juin.

## **5. Nomination du secrétaire**

Christelle Debonneville, Vice-Présidente, présente Monsieur Florian Magnin qui a démontré un vif intérêt pour ce poste. Ce dernier, actuellement Conseiller communal travaille à l'Administration fiscale cantonale de l'Etat de Genève. Par ses activités, il pratique la rédaction de rapports, de présentations ou de courriers sous la signature du Conseiller d'Etat. Il a été président du local de vote dans sa précédente commune de domicile. Le Président, la Vice-Présidente et la secrétaire actuels ont d'ores et déjà montré les différentes tâches qui lui seront confiées.



## Conseil communal de Gimel

Le Président demande s'il y a une candidature de dernière minute ? Ce n'est pas le cas. Le nombre de candidat équivaut au nombre de siège à pourvoir, l'élection tacite de Monsieur Florian Magnin est annoncée<sup>2</sup>.

Le Président félicite Monsieur Magnin pour son élection au 1<sup>er</sup> juin 2018.

### 6. Informations de la Municipalité

Sylvie Judas : comme annoncé par le Président, le mardi 5 juin à 17h30 a lieu la visite du nouveau collège suivi d'un apéritif convivial. La Municipalité espère que l'architecte sera présent. Cette annonce fait office d'invitation, aucune convocation papier ne sera envoyée. L'inauguration est agendée au samedi 29 septembre avec le programme suivant : de 9h à 11h la visite des locaux, de 11h à 11h45 la partie officielle, de 11h45 à 12h30 un apéritif et dès 12h30 un brunch organisé à la Cantine. Une invitation officielle a été adressée à Madame la Conseillère d'Etat, Cesla Amarelle.

Philippe Rezzonico : faisant suite à l'interpellation du Conseiller Cyril Messieux quant à la circulation à sens unique dans la Rue Billard. Selon M. Yanef de la DGMR<sup>3</sup>, les cyclistes peuvent y circuler dans les deux sens. Il conseille cependant à la Commune de mettre un panneau de signalisation avec cette information.

Anne-Laurence Berger : les vestiaires du Foot sont terminés. La 1<sup>ère</sup> phase de la rénovation de la Cantine arrive également à sa fin cette semaine.

Philippe Reymond : le SDIS Étraz-Région compte à ce jour 291 sapeurs-pompiers, dont 119 membres des régions d'Aubonne, Rolle, Bière et Gimel. Il y a 96 sapeurs-pompiers en appui dans les régions de Mollens, Lavigny, Perroy, Bière, Rolle, Gimel et Aubonne. Il y a également 24 recrues volontaires. Le mercredi 7 février, la Commune de Gimel a reçu près de 250 membres du SDIS Étraz-Région pour son rapport annuel. Il ressort que, suite à la bonne gestion financière, nous avons pu rétrocéder Frs. 3.- par habitant à toutes les communes membres.

### 7. Divers et propositions individuelles

Jean-François Jacot : où en est la construction du nouveau collège, les délais sont-ils tenus ?

Sylvie Judas : le délai annoncé est respecté : la remise des clefs se fera début juillet 2018. Le Conseil sera le premier à visiter les locaux, qui seront pratiquement finalisés à la date de la visite.

Pierre-Yves Correvon : demande si la pose d'un panneau de chantier vers la construction du nouveau collège est prévue ?

Sylvie Judas : l'entreprise générale qui effectue les travaux n'a pas posé de panneau et n'a proposé à la Municipalité d'en poser un. Toutes les entreprises qui participent à ces travaux sont choisies par l'entreprise

---

<sup>2</sup> Art.12, al. 2 du Règlement du Conseil communal

<sup>3</sup> Direction Générale de la Mobilité et des Routes



## Conseil communal de Gimel

générale, permettant ainsi d'avoir une construction moins chère. La Municipalité a été ravie d'apprendre que les travaux de carrelage ont été attribués à l'entreprise GLP Laurent Pasche Sàrl à Gimel.

Pierre-Yves Correvon : pour toutes les soumissions, une somme est demandée aux entreprises lors de travaux. Il demande donc à la Municipalité la vérification du paiement de cette soumission par les entreprises et si telle est le cas, un panneau doit être posé.

Sylvie Judas : le contrat régi en accord avec l'entreprise générale ne permet pas à la Municipalité d'avoir accès aux factures et aux contrats.

Jean-François Jacot : la Municipalité a-t-elle des informations quant à la fréquentation actuelle du Centre des jeunes ? Y'a-t-il une diminution à cause de la décentralisation de ce dernier ?

Anne-Laurence Berger : à midi, le Centre des jeunes se trouve vers la Cantine scolaire. Mais il est vrai qu'une baisse de la fréquentation est constatée. Au mois de juin, des quotas chiffrés sont transmis. Des précisions seront dès lors transmises au Conseil.

Jean-François Jacot : s'inquiète car le même phénomène s'est produit à Aubonne, lorsque le Centre des jeunes a été déplacé au Château. Selon des retours faits par des jeunes de l'école du Marais, âgés entre 11 et 16 ans, le fait que ce dernier soit excentré, ils n'ont plus vraiment envie de s'y rendre.

Sylvie Judas : lorsque le projet du nouveau collège a été discuté, la meilleure solution trouvée et la moins coûteuse était la décentralisation du Centre des jeunes au Martinet. Il n'est pas possible de le garder autour du collège du Marais.

Jean-François Jacot : n'est-il pas possible de provisionner pour le futur ? Le local proposé au Martinet est adéquat mais trop loin. N'y-a-t'il pas de possibilité, peut-être, de prendre une partie de la Cantine ou de le mettre à l'emplacement initialement prévu pour le nouveau collège ?

Philippe Rezzonico : la reprise du Centre des jeunes par l'ASSAGIE est envisagée. Dès lors des propositions de solutions devront être soumises.

Cyril Messieux : les jeunes peuvent se déplacer de 500 mètres jusqu'au Martinet, ce n'est pas si loin que ça.

Jean-François Jacot : il ne s'agit pas que de la distance mais également des substances qui peuvent être prises sur le parcours. Il n'y a aucun contrôle sur ces élèves à présent. Il n'est pas nécessaire de dépenser une fortune pour un nouveau local. Pour reprendre l'exemple d'Aubonne, ils se recentrent vers le collège du Chêne

Sylvie Judas : A Aubonne, ils ont obtenu des locaux au Chêne. On a bien entendu votre message. Si l'ASSAGIE reprend le centre des jeunes on discutera de ce point.

Anne-Laurence Berger : les jeunes qui prennent des substances ne vont et n'allaient pas au Centre des jeunes, déjà à l'époque où il se trouvait au Marais. Les éducateurs qui y sont présents sont en interaction avec ces personnes.



## Conseil communal de Gimel

Christelle Debonneville : des nouvelles quant aux fuites d'eau dans la salle de rythmique ?

Anne-Laurence Berger : l'architecte y est passé la semaine dernière. Une date sera agendée après les vacances de Pâques avec les artisans.

Jean-Marie Pasche : qu'en est-il des travaux de la Grand'Rue ?

Sylvie Judas : le bureau Sabert prépare actuellement tous les documents relatifs à ces travaux.

Jean-Marie Pasche : demande le silence lors du contre-appel car au fond de la salle, ils n'entendent rien.

Daniel Egli : le lundi 26 mars a eu lieu l'assemblée de l'ASSAGIE. Les comptes ont été acceptés tels que présentés. Un crédit de Frs. 220'000.- pour l'achat du mobilier pour le Marais 3 a également été accepté.

La parole n'est plus demandée.

Pour rappel, les prochaines séances ont lieu les mercredi 2 mai et jeudi 28 juin 2018.

Le Président remercie les employés communaux pour la mise en place de la salle.

Après le contre-appel, le Président lève la séance, il est 20h50.

Le Président

La secrétaire

Alain Bussard

Melissa Fernandes